

Jean-Marie Matisson, une force humaniste

Philippe Foussier

DANS **HUMANISME 2026/1 N° 350**, PAGES 82 À 83

ÉDITIONS **GRAND ORIENT DE FRANCE**

ISSN 0018-7364

DOI 10.3917/huma.350.0082

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-humanisme-2026-1-page-82?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Grand Orient de France.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Jean-Marie Matisson, une force humaniste

Philippe Foussier

Ancien Grand Maître adjoint du Grand Orient de France, Jean-Marie Matisson a rejoint « l'Orient éternel » le 12 janvier dernier à l'âge de 72 ans. Au-delà de son engagement maçonnique, il a consacré une grande partie de sa vie au jugement des crimes contre l'Humanité.

C'est après 20 ans de procédures que le procès Papon a pu s'ouvrir en 1997. Jean-Marie Matisson, son père, sa grand-mère et sa cousine furent les quatre premiers plaignants pour crime contre l'humanité visant le secrétaire général de la préfecture de Gironde entre 1942 et 1944, responsable de plusieurs centaines de déportations.

Jean-Marie Matisson a été initié le 11 janvier 1973 ; il avait 19 ans. C'est la loge *Les Amis Réunis* de Bordeaux qui lui a donné la lumière. Changement en 1988 : il rejoint alors la loge *Travail et Progrès*, à Sainte-Foy-la-Grande, en Gironde toujours, mais plus près de son domicile dans les environs de Bergerac. Il sera plusieurs années Vénérable de cet Atelier. Nouveau déménagement en 2023 pour Toulouse, où il intègre enfin la Loge *La Française des Arts*. Entre-temps, Jean-Marie Matisson a effectué deux mandats au conseil de l'ordre, le premier de 1999 à 2000 pour terminer celui d'un frère décédé en fonction, Jean-Pierre Figuiet, le second (2005-2008) qui le voit exercer la charge de Grand Maître adjoint auprès de Jean-Michel Quillardet. C'est à cette période qu'il mobilise l'obédience autour de la notion de crime contre l'humanité.

On doit en effet à Jean-Marie Matisson l'initiative d'un colloque international organisé les 20 et 21 mai 2006 à l'Hôtel Cadet sur le thème « De Nuremberg à La Haye, juger le crime contre l'humanité », rassemblant d'éminents spécialistes et acteurs engagés, introduit et conclu par Jean-Michel Quillardet. Le premier justifiait ainsi la légitimité de l'obédience à organiser un tel colloque, appelant à « mettre en place une justice universelle, utopie constructrice d'un monde meilleur, vocation première du Grand Orient de France ». Il ajoutait, dans un entretien accordé à Marc Viellard dans *Humanisme* : « Mettre en place une justice universelle, c'est créer au niveau planétaire un lien social positif quand jusqu'alors le concept d'humanité n'existait que par le négatif : capitalisme, crime contre l'humanité, génocides, esclavage »¹.

¹ Humanisme n° 273, juin 2006 - <https://shs.cairn.info/revue-humanisme-2006-2-page-4?lang=fr>

Sur un plan pratique, Jean-Marie Matisson fut donc l'un des quatre plaignants sans qui le procès de Maurice Papon, haut fonctionnaire sous Vichy, plus tard préfet de police de Paris et ministre du Budget, ne se serait jamais tenu. Vingt ans de procédure acharnée de leur part permirent d'aboutir au jugement de ce rouage actif de la Collaboration, avec un procès qui débuta en 1997 et auquel il consacra un livre au contenu exhaustif². Dans *Humanisme* toujours, à l'occasion de la parution de cet ouvrage, Jean-Marie Matisson expliqua que « le siècle dernier a commencé par le procès Dreyfus et s'est terminé par le procès Papon. Ils étaient tous les deux, à leur manière, des procès pour la conscience universelle »³.

Parallèlement à son engagement maçonnique et à cette cause qui lui tenait tant à cœur, Jean-Marie Matisson n'a jamais cessé de réaliser un travail de pédagogie pour expliquer la notion de crime contre l'humanité, ni de combattre le poison du racisme et de l'antisémitisme, en particulier auprès des scolaires. Il fut, entre autres, président du Comité Laïcité République juste avant que l'auteur de ces lignes ne lui succède en 2005 dans cette fonction puis, plus tard, vice-président d'Unité laïque, dont il a été un animateur particulièrement actif dans le sud-ouest, jusqu'à son dernier souffle. □

² Jean-Marie Matisson, *Procès Papon, Quand la République juge Vichy*, éd. La Lauze, 2020, 520 p

³ *Humanisme* n° 330, février 2021 - <https://shs.cairn.info/revue-humanisme-2021-1-page-111?lang=fr>